

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption **du premier projet de règlement RCA08-08-0001-90** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 5 avril 2016. Cette assemblée aura lieu le **25 avril 2016**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-90 a pour objet :

- d'agrandir la zone C05-003 à même la zone C05-004 de telle sorte que la zone C05-004 est abrogée et d'ajouter l'usage analyse, évaluation et inspection de véhicule automobile léger ainsi que certaines normes spécifiques à cet usage;
- de changer la vocation principale des zones commerciales C05-002 et C05-003 en zones industrielles et de services, d'abroger certains usages liés à la vente de véhicules automobiles et d'introduire les usages Services professionnel, financier et bureau d'affaires et industries de recherche et développement;

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent les zones C05-002, C05-003 et C05-004 délimitées au nord par le boulevard Henri-Bourassa, à l'est par les lignes latérales des propriétés sises au 10 478, boulevard Henri-Bourassa et au 9595, route Transcanadienne et au sud et à l'ouest par la route Transcanadienne.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 13 avril 2016

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of first draft by-law number **RCA08-08-0001-90** modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on April 5, 2016. This consultation meeting will be held on **April 25, 2016**, at 7 p.m., at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of first draft by-law number RCA08-08-0001-90 is to:

- enlarge zone C05-003 from zone C05-004 to repeal zone C05-004 and add the use analysis, evaluation and inspection of light vehicle, and specific provisions to this use;
- change the principal vocation of commercial zones C05-002 and C05-003 in industrial and service zones, repeal the uses related to vehicles sale and introduce the uses professional, financial and office services, and industries of research and development;

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect zones C05-002, C05-003 and C05-004 delimited to the north by boulevard Henri-Bourassa, to the east by the lateral lines of the properties located at 10 478, boulevard Henri-Bourassa and at 9595, route Transcanadienne and to the south and the west by route Transcanadienne.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montréal, April 13, 2016

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council